



Déclaration liminaire **CGT**  
au Comité Social d'Administration (CSA)  
du 27 mars 2025

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les membres du CSA,

**« La modernisation de VNF, un projet d'ampleur ! »**

Qui connaît **« des difficultés ponctuelles à tenir le rythme de déploiement des équipements »**

Qui se heurte à **« des difficultés sur les ultimes étapes préalables »**

Qui ne sait pas encore trancher **« entre fibre enterrée et fibre immergée »**

Qui découvre **« des coûts élevés sur l'investissement immobilier »**

Qui identifie **« des enjeux complexes et potentiellement contradictoires »** ; du fait notamment d'éléments et d'impératifs, à priori nouveaux pour la direction générale, à savoir :

**« préserver une proximité et une capacité d'intervention sur le réseau » !!!**

**« constituer des équipes suffisamment dimensionnées » !!!**

Pour les centres de maintenance et d'intervention (CMI) et points d'appui (PA), nous avons :

**« un premier projet ASSEZ avancé dans ses principes »**

**« des difficultés mises en évidence lors de l'approfondissement des études »**

**« un dimensionnement trop faible de certaines équipes »**

**« un objectif déterminé par divers facteurs potentiellement antagonistes »**

**Voilà l'énoncé du problème de ce jour, dans les termes posés par la direction générale de VNF elle-même, au casse-tête de la modernisation.**

A cela nous pouvons ajouter d'autres inconnues et incohérences, l'équation se complexifiant sans cesse :

\_ comment assurer la sécurisation de la gestion hydraulique, et la prévention des risques d'inondations pourtant enjeu de sécurité publique, sur certains secteurs qui ne sont pas couverts par une intervention en 30' depuis un point d'appui ?

\_ comment gérer et optimiser les moyens matériels nécessaires à la maintenance, camions grues, mini-pelle, tracteurs... qui seront centralisés pour tout un itinéraire en un lieu ?

\_ pourquoi certains points de nos voies d'eau ne sont pas couverts par un CMI à moins de 60 minutes ?

\_ quel est la pérennité dans le temps des points d'appui ?

\_ les budgets d'investissements sur la période du COP dans un contexte « d'économie de guerre » seront 'ils maintenus ?

\_ le maintien des effectifs à VNF pour 3 ans, **se traduisant néanmoins par une baisse** de -38 ETP en 2025, sera de quel ordre pour 2026 ?

\_ **l'engagement pris de non-mobilité imposée aux agents, sera-t-il respecté ou non ?**

#### La CGT revendique :

\_ l'exécution des missions relatives à la maintenance et à l'entretien de la voie d'eau en régie, afin de limiter l'externalisation, plus coûteuse et moins qualitative,

\_ la définition et la juste rémunération des métiers de la maintenance d'aujourd'hui et de demain,

\_ le juste dimensionnement des centres sur l'ensemble du territoire, afin de maintenir une qualité du service public de la voie d'eau et de permettre la sécurité publique lors de phénomènes climatiques de plus en plus violents et répétés.

---

Cette équation de la modernisation **ne peut pas** trouver de solution dans la variable d'ajustement des réductions d'effectifs, **bien au contraire.**

**Pour constituer la voie d'eau de demain, ce sont des personnels dont VNF a besoin, aujourd'hui et demain.**

---

**Cette modernisation**, dans les conditions où elle est conduite, **place la grande majorité des personnels**, au quotidien, public comme privé, sur le terrain, comme dans les services administratifs, exploitation comme maintenance, **en difficulté, en mal être trop souvent, en souffrance dans leur travail.**

Ce sont tous qui subissent les approximations, les tâtonnements d'un projet qui ne poursuit pas l'objectif d'une meilleure efficacité, et d'un développement de la navigation sur l'ensemble du territoire, **mais fait la chasse aux équivalent temps plein et à la fermeture de sites.**

L'un des indicateurs de cette situation insoutenable, ce sont les heures supplémentaires effectuées par les agents, toujours à la hausse, représentant **108 296 heures effectuées** à VNF au dernier bilan, soit une augmentation de près de 40% par rapport à l'année précédente.

***Ce qui représente l'équivalent de plus de 67 agents à temps plein toute l'année (ETPT).***

Ce sont également **37 060 heures qui ont été écrêtées aux agents**, soit une augmentation des heures non récupérées, non payées, de 5% par rapport à l'année précédente.

***Ce qui représente l'équivalent de 23 agents travaillant à temps plein toute l'année, à titre gracieux pour VNF, bénévolement... et illégalement !***

---

**Ce sont donc plus de 90 ETPT, et sans doute bien davantage, qui sont « économisés » par VNF sur ses effectifs au détriment de la santé physique et mentale des agents qui y travaillent.**

---

La CGT n'a de cesse de dénoncer cette surcharge de travail, institutionnalisée, et qui augmente de manière proportionnellement inverse à la réduction des effectifs.

La direction générale de VNF quant à elle, propose pour les heures écartées des agents en horaires variables :

\_ de rappeler aux agents qu'il y a des dispositifs de récupération d'heures !!!

\_ d'engager une réflexion sur les déplacements avec les agents concernés pour les optimiser. Comme si les agents ne s'efforçaient pas déjà de le faire, ne connaissent pas le terrain, où **effectuaient des sorties récréatives**.

\_ **de réduire ou supprimer le droit au télétravail**, en cas d'horaires atypiques, comme si l'accès au télétravail était responsable des heures supplémentaires effectuées au-delà de 12h/mois.

\_ d'orienter les agents vers des formations de gestion du temps, **pour les agents qui n'ont pas le temps de les suivre**. Et sous-entendre que c'est certainement une question d'organisation personnelle, davantage qu'une question collective de surcharge réelle de travail.

\_ **de rappeler la priorisation des objectifs aux agents**, comme si ceux-ci étaient toujours fixés en adéquation avec le temps de travail, avec une parfaite prise en compte des conditions de réussite, en intégrant pleinement les impératifs d'urgence de plus en plus nombreux et de plus en plus soudain !

\_ de rappeler aux responsables hiérarchiques leurs obligations de veiller pour les équipes au respect des aménagements horaires et garanties minimales, **en oubliant de rappeler que ses obligations s'appliquent également à la hiérarchie elle-même, à tous les niveaux. En oubliant que VNF exhorte ses managers à toujours davantage de loyauté et de dévouement.**

---

Au vu de l'importance du sujet, ces mesures constituent une plaisanterie de bien mauvais goût dont fait preuve la direction générale, **voire de cynisme**.

---

Cette direction générale qui refuse d'admettre que derrière ce travail dissimulé, qui ne cesse d'augmenter, VNF souffre d'un sous-effectif chronique, **que les agents payent au prix fort de leur santé et de leur vie personnelle**.

**La démultiplication des RPS**, mal être et souffrance au travail, qualité de travail empêchée, perte de sens, conflits de valeurs en sont pourtant des signes avancés... **qui ont été déjà démontrés, signalés, et dont la direction générale en a été à de multiples fois alertée.**

**La CGT revendique pour les agents en horaires variables :**

\_ le paiement en heures supplémentaires des heures écartées de manière systématique et majorée

\_ une information des OPA, CDI de droit public, CDI de droit privé de leurs droits à se faire indemniser les heures supplémentaires

\_ une information claire des conditions requises pour les personnels sous statut fonction publique à pouvoir en bénéficier

\_ la révision des orientations et objectifs actuels du COP en profondeur et en conscience, dans cette insoutenable contrainte de réductions constantes et aveugles d'effectifs

**La CGT combattra toujours avec détermination et force la dégradation de nos conditions de travail, et les mobilités imposées.**

*Merci.  
Vos élus CGT au CSA central.*